

COMpte-rendu de la réunion ORDINAIRE DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

09 janvier 2023

Présents pour la direction de Provence-Alpes :

Samuel Peltier directeur régional, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Béatrice Nivois directrice des antennes et des contenus, Anne de Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes, Stéphanie Manucci-Serre interlocutrice ressources humaines.

Présents pour les représentants de Proximité : Véronique Blanc, Annette Despretz, Rémy Dupont, Claire Lacroix, Marie-Agnès Peleran.

Actualité de l'antenne

En ce début d'année, l'actualité de l'antenne est plutôt riche puisque de nouvelles émissions voient le jour.

En remplacement des « Chroniques Méditerranéennes » qui s'essoufflaient un peu, deux émissions de 26' vont se succéder le dimanche :

Le premier épisode de « Mon côté sud » a été diffusé le 14 janvier et le sera pour cinq semaines avec 4 autres épisodes. Ce magazine verra une personnalité nous raconter son sud. Patrick Bosso a ouvert le bal avec Marseille, puis l'émission ira à Toulon, Digne, les Baux de Provence et Beaumont de Pertuis.

Le 19 février, place à « Whaou le sud ! », présenté par Nathalie Simon qui ira à la rencontre de sportifs de haut niveau dans notre région et plutôt orientés sports extrêmes.

« Chroniques Méditerranéennes » reviendra pour quelques numéros puis une nouvelle saison de « Mon côté sud » sera diffusée.

Ces deux émissions sont fabriquées par des sociétés de production extérieures.

Le 18 janvier, « Enquêtes de région » présentera un numéro spécial consacré au procès de l'attentat de Nice. Il a été entièrement fabriqué par la rédaction d'Antibes et aura une forme un peu inhabituelle.

La semaine du 23 janvier, une web série (7 x 7') consacrée à la rafle du Vieux Port en 1943 sera mise en ligne sur la plateforme France.tv. Elle devrait être ensuite éditée sur le linéaire pendant les vacances de février. Un 52' sur le même sujet sera lui diffusé le 26 janvier dans « la France en vrai ».

Ce même 26 janvier, une journée spéciale consacrée aux économies d'énergie avec JT midi et soir en extérieur, ainsi que le 18.30.

Côté sport, une PAE sur le grand prix cycliste de Marseille aura lieu le 29 janvier, commentée par Fabien Madigou et Aurélien Casanova ; elle sera pilotée par Kader Boudaoud.

Le mois de février s'annonce également riche avec la diffusion de l' »Enquête de région » consacré aux réfugiés ukrainiens. Un épisode de 52' réalisé par Valérie Smadja en collaboration avec Pauline Guigou, Laura Cadeau et Philippe Hervé.

Le 9 février à 23h sera diffusé le nouveau magazine de la nuit « C'est pas le jour, le mag de la nuit ». Un magazine présenté par Thierry Bézer qui permettra de découvrir la version « nuit » des invités issus de la société civile. Un premier numéro « qui plait beaucoup » à la directrice des antennes et des

Dans ce compte rendu

Actualité de l'antenne

Emploi

Scriptes

Bureau de Gap

Bureau de Digne

Prêt de personnel

Plan de développement des compétences 2023

contenus et à qui le directeur régional souhaite « offrir une belle exposition ».

D'autres épisodes sont en préparation mais « on espère trouver des moyens pour les financer ».

Le 12 février, le championnat du monde de ski privera l'antenne de la diffusion de « Vaqui », « Mediterraneo » et « Dimanche en politique ».

Le Salon de l'agriculture, qui se tiendra du 25 février au 5 mars verra la participation d'Adrien Gavazzi pour la présentation du 18h30 et de Rémy Dupont pour la réalisation de tous les modules tournés sur le Salon.

Concernant les informations plus générales, dans les tuyaux, une version sous forme de modules, issue de « Prioriterre » devrait voir le jour sous le nom de « Gestes prioriterre »

Notre conceur Valérie Chénine a commencé à travailler pour « Vous êtes formidable », elle y assure la coordination éditoriale, et sera supplée par Nathalie Hayter quand les besoins se feront sentir.

Emploi

Le poste de gestionnaire de parc publié récemment passera au comité carrière du 19 janvier. 2 Prétendants au poste, la direction souhaite voir perdurer la collaboration avec le gestionnaire de parc actuel qui satisfait toutes les exigences.

Pour les autres publications, armez-vous encore un peu de patience, les postes sont gelées. La cause ? Un basculement de logiciel RH (d'Orphée vers Marguerite). Les publications devraient reprendre en février.

Scriptes

Scripte, métier en tension !

Voilà une information qui n'en est pas une ; ce n'est effectivement pas un scoop tellement la problématique est revenue sur le tapis ces dernières années.

Nouvel épisode de tension la dernière semaine de l'année où un scripte CDD, planifié 4 jours consécutifs à Marseille, n'a pu honorer son contrat pour cause de maladie.

Au dernier moment, pendant la période des fêtes et vue la difficulté chronique à trouver des scriptes dans le réseau, il n'a pas pu être remplacé.

Conséquence : les éditions du journal midi et soir ont été assurées par Antibes en grande région alors que les personnels de Marseille sont restés sans activité.

Le problème est récurrent et résulte d'une politique de recrutement restrictive mise en place depuis des années, qui semble être assumé.

Pourtant, on nous le jure sur l'honneur, les yeux dans les yeux, la main sur le coeur, que remplacer une scripte au pied levé et renforcer les effectifs a été pris en compte par la direction du réseau avec la mise en place de formations.

La septième cession vient de commencer le 9 janvier, une trentaine de personnes a été formé pour l'ensemble du réseau ; pour autant, les difficultés de planification de ces personnels, aux compétences centrales dans la fabrication des éditions, demeurent.

Coté titulaire ? Il semblerait que les paroles de la direction assurant la prise en compte de la problématique de remplacement ne soient que de belles paroles ; en effet, le bilan n'est pas florissant : le service affiche deux scriptes sur quatre (un départ à la retraite et une longue maladie).

Pour autant, cela ne semble pas affoler personne.

Face à l'urgence de cette situation, nous demandons à la direction de proposer un poste en CDI rapidement.

Bureau Gap

Suite à notre visite d'état des lieux courant décembre du Bureau de Gap en présence de Jérôme Dalet (responsable des IMG), La direction envisage la rénovation du Bureau de GAP.

Des devis sont en cours, la direction souhaite garder ses locaux à Gap dont France 3 est propriétaire. Elle accepte de changer les deux fauteuils de bureau qui sont devenus vétustes et la prise en charge de deux places de parking par abonnement pour l'équipe de Gap (deux véhicules personnels).

Contactez vos représentants de proximité par mail
representantsproxpa@francetv.fr

Prochaine réunion de l'instance :
6 février

Bureau de Digne

La visite d'état des lieux du mois de Décembre du Bureau de Digne a permis d'apprendre la fermeture de plusieurs stations Total à Digne.

L'équipe doit faire de nombreux kilomètres sur des routes sinuuses (45 km pour Sisteron / 55 km pour Manosque / 41 km pour Barcelonnette) pour faire le plein et l'entretien du véhicule de service. De plus, elle doit avancer les frais d'essence.

La direction a décidé de leur fournir une nouvelle carte carburant (toutes stations), pour cela le Responsable Financier de France 3 Provence Alpes a fait une demande de dérogation auprès du siège de FTV.

Concernant l'imprimante (gérée par le siège) qui ne fonctionne pas ou bien très mal, la direction envisage de faire venir à Digne le service après-vente, il n'est pas envisageable de leur installer une imprimante indépendante du siège.

La réfection de la cabine speak est envisagée, l'étude est en cours.

Prêt de personnel

Certains d'entre vous se sont émus de voir les projets intéressants le Réseau leur passer sous le nez alors qu'ils sont fabriqués, parfois de manière mutualisée pour l'ensemble des régions.

« La dictée » ou plus prochainement « Le salon de l'agriculture » sont les exemples qui sont venus sur le tapis sans que les intéressés ne puissent y être associés.

Et bien considérez que cette mise à l'écart, si vous le viviez ainsi, est en passe d'être finie.

Auparavant on vous opposait une « règle des 30 jours » (??), qui consistait à nécessiter un contrat de 30 jours pour que votre service puisse refacturer votre salaire au service qui vous embauchait.

Désormais, il vous suffit de faire connaitre votre motivation auprès de votre chef de service.

Toutefois, et ce n'est pas une nouveauté, aucune publicité n'est faite pour les projets porteurs ; à vous d'être à l'affut des opérations qui se montent.

Plan de développement des compétences 2023

L'idée principale de ce plan est vertueuse, sur le papier : considérer que 2023 sera une année riche en matière de formation professionnelle au sein de l'entreprise.

Passée cette accroche, on apprendra que les budgets formation sont revus à la baisse. Et pourtant, l'année se devait d'être riche en formation !!

L'Université FTV prends quasi toutes les formations en charge, de ce fait, une réévaluation des besoins devra être refaite d'ici fin mars... Peut-être l'occasion de revoir vos nécessités de formation et de les faire connaître.